

Echo-endoscopie digestive, un examen désormais proposé à l'hôpital Jacques Coeur



Depuis le 15 octobre 2018, le Dr Lasset et son équipe réalisent une nouvelle intervention : l'écho-endoscopie digestive. L'hôpital est le seul du département à proposer cet examen.

Qu'est-ce qu'une écho-endoscopie digestive ?

- C'est une exploration qui associe :
 - > l'endoscopie, c'est-à-dire la visualisation de l'intérieur du tube digestif (œsophage, estomac, intestin...)
 - > et l'échographie, autrement dit l'analyse par les ultrasons de la paroi et des organes situés au-delà de la paroi digestive (foie, pancréas, vésicule biliaire...).
- Cet examen permet de réaliser une biopsie (prélèvement de tissus) et de rechercher la présence de calculs, de kystes ou de tumeurs dans les voies biliaires et/ou le pancréas.

Comment se déroule l'examen ?

- Réalisé sous anesthésie générale par un médecin et 3 infirmières, l'opération dure entre 20 et 30 minutes.
- Elle est pratiquée dans la pénombre afin de mieux visualiser l'écran (l'affichage de l'image s'effectue par résonance en ultrasons).
- Grâce à l'endoscope, le praticien peut faire des captures d'écran et effectuer des biopsies de tissus avec une aiguille dont il contrôle la position sur l'écran.

